

DESCRIPTION

D'UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE LONGICORNE

PAR

MM. E. MULSANT ET CL. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874

Exocentrus Revelieri

Élytres à fond d'un brun fauve; parées chacune, des trois quarts aux quatre cinquièmes de leur longueur, d'une bande transversale de cette couleur, paraissant formée de deux taches ovalaires accolées: l'interne plus avancée et moins postérieurement prolongée: cette bande parée en devant d'une bordure de duvet blanc: les élytres assez fortement ponctuées et garnies de duvet blanc depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur, sur la moitié interne de leur largeur, parées sur la moitié externe de leur largeur, à partir du quart de leur longueur, de trois rangées longitudinales de taches punctiformes de duvet blanc, dont la rangée interne se prolonge sur la bande transversale brune; garnies postérieurement de duvet blanc et de rangées de points dénudés, piligères.

Long., 0^m,0080 (4 2/3 l.) — larg., 0^m,0040 (3/4 l.).

Corps oblong ou suballongé; médiocrement convexe. Tête brune ou d'un noir brun, garnie d'un duvet blanc; parsemée de poils bruns, fins, mi-hérissés; rayée d'une ligne longitudinale médiane, prolongée jusqu'au vertex. Labre brunâtre. Yeux noirs. Antennes d'un quart ou d'un tiers

plus longues que le corps ; ciliées en dessous ; fauves ou testacées, avec le premier article moins clair : celui-ci garni d'un court duvet cendré ; les 2^e et 3^e annelés de cendré à sa base. *Prothorax* faiblement arqué et à peine rebordé au devant ; tronqué et plus sensiblement rebordé à sa base ; d'un tiers plus large que long ; arqué latéralement et armé vers les trois cinquièmes de ses côtés d'une épine dirigée en arrière ; médiocrement convexe, brun ou brun noir ; parfois rougeâtre au devant du bord postérieur ; finement ponctué ; garni d'un duvet cendré, couché, relevé en forme de carène sur la seconde moitié de la ligne médiane. *Écusson* presque en demi-cercle ou en triangle à côtés curvilignes ; de couleur brune ; garni d'un duvet cendré ; déprimé sur la base de la ligne médiane. *Élytres* trois fois à trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers ou un peu moins rétrécies ensuite en ligne courbe, subarrondies (prises ensemble) à l'extrémité ; brunes ou d'un brun fauve, mais en majeure partie garnies ou couvertes de duvet blanc ; parées chacune d'une bande transversale brune ou d'un brun fauve, entaillée en devant et en arrière vers les quatre septièmes de sa largeur à partir de la suture, paraissant formée de deux taches ovales ou ovalaires accolées : l'interne un peu plus avancée en devant, un peu moins prolongée en arrière que l'externe, couvrant un peu plus de la moitié de la largeur, depuis un peu après la moitié jusqu'aux cinq septièmes de la longueur : l'externe, depuis les quatre septièmes jusqu'aux trois quarts : cette bande bordée en devant par une bande transversale de duvet blanc, formant deux arcs dirigés en avant et prolongée en arrière sur la suture. Depuis la base jusqu'à la bande transversale blanche, c'est-à-dire jusqu'à la moitié de la longueur, chaque élytre est assez fortement ponctuée et garnie de duvet blanc sur la moitié de sa largeur ; la région humérale est faiblement ponctuée et garnie de duvet blanc jusqu'au cinquième de la longueur des étuis ; à partir de ce point, se montrent sur la moitié externe, trois rangées longitudinales de taches ponctiformes de duvet blanc, dont l'interne se prolonge sur la bande transversale brune dans sa partie la plus rétrécie, et, entre cette rangée et la suture, se montrent encore, sur la bande brune et postérieurement, les traces d'une rangée de points blancs ; après la bande brune, les élytres sont garnies de duvet blanc, parsemé de taches ponctiformes brunes ou d'un brun fauve :

des poils semblables sérialement disposés se montrent sur toute la longueur des élytres excepté sur les parties latérales déclives. *Dessous du corps* d'un rouge testacé sur les parties inférieures de la tête, noir et garni d'un fin duvet cendré sur le reste, presque lisse sous ce duvet, sur le ventre. *Cuisses* brunes, garnies d'un fin duvet blanc. *Jambes* d'un brun fauve ou fauves, ciliées sur leur tranche externe, *Tarses* d'un brun fauve ou fauve.

Cette espèce a été découverte en Corse par notre ami M. Revelière, à qui nous l'avons dédiée.

Elle vit à l'état de larve sur l'*Alnus glutinosa* et a des mœurs analogues à celles de l'*Exocentrus punctipennis*.